

## Assurances complémentaires accident Previsia

Previsia, Previsia Plus, Previsia Maxi et Previsia Extra vous assurent en cas de décès, d'invalidité et d'hospitalisation à la suite d'un accident. Ces assurances complémentaires accident sont valables dans le monde entier. Pour toutes questions, contacter un conseiller.



Assurance accident

	Previsia	Previsia Plus	Previsia Maxi	Previsia Extra
Hospitalisation en division privée		✓	✓	✓
Capital en cas de décès	✓	✓	✓	✓
Capital en cas d'invalidité	✓	✓	✓	✓
Capital en cas d'hospitalisation				✓
Allocation journalière en cas d'hospitalisation		✓	✓	✓
Indemnité pour perte de gain		✓	✓	✓
Frais de guérison		✓	✓	✓

### Previsia

#### Assurance invalidité-décès en cas d'accident, valable dans le monde entier

Capital en cas de décès ou d'invalidité à la suite d'un accident (ne prend pas en charge les frais de guérison).

Les prestations en bref:

- Flexibilité dans le choix de la prime et du capital
- Le capital en cas d'invalidité progresse jusqu'à 350%
- Couverture valable dans le monde entier

	Prestation en cas de décès	Prestation en cas d'invalidité
Variantes Adultes (19-65 ans)	CHF 10'000	CHF 20'000
	CHF 20'000	CHF 40'000
	CHF 30'000	CHF 60'000
	CHF 40'000	CHF 80'000
	CHF 5'000	CHF 100'000
	CHF 20'000	CHF 100'000
	CHF 50'000	CHF 100'000
	CHF 50'000	CHF 200'000
Variantes Enfants (0-18 ans)	CHF 3'000	CHF 30'000
	CHF 3'000	CHF 50'000
	CHF 3'000	CHF 75'000
	CHF 3'000	CHF 100'000
	CHF 5'000	CHF 150'000

## Previsia Plus

Pour une couverture financière en cas d'accident, avec la flexibilité en plus.

Les prestations en bref:

- Hospitalisation en division privée valable dans le monde entier
- Cures et séjours de convalescence jusqu'à CHF 6'000 par cas

- Aide-ménagère en cas d'incapacité de travail par cas
- Dommages matériels remboursés jusqu'à CHF 6'000
- CHF 3'000 par année pour les frais de rattrapage scolaire

### Couverture selon variantes fixes

Variantes Adultes (19–65 ans)	1	2	3	4	5		
Capital décès	CHF 20'000	CHF 5'000	CHF 30'000	CHF 50'000	CHF 10'000		
Capital d'invalidité progressif	CHF 100'000	CHF 100'000	CHF 60'000	CHF 100'000	CHF 20'000		
Allocation d'hospitalisation	CHF 30 par jour	CHF 20 par jour	CHF 30 par jour	CHF 30 par jour	CHF 10 par jour		
Indemnité pour perte de gain	CHF 10 à 60 par jour	CHF 10 à 40 par jour	CHF 10 à 40 par jour	CHF 10 à 60 par jour	CHF 10 à 20 par jour		
Variantes Seniors (66–75 ans)	11*	12	13	14	15		
Capital décès				CHF 5'000	CHF 10'000		
Capital d'invalidité proportionnel			CHF 5'000	CHF 10'000	CHF 20'000		
Allocation d'hospitalisation		CHF 10 par jour					
Variantes Enfants (0–18 ans)	6	7	8	9	10	16	17
Capital décès**	CHF 5'000	CHF 3'000	CHF 3'000	CHF 3'000	CHF 3'000	CHF 10'000	CHF 10'000
Capital d'invalidité progressif	CHF 150'000	CHF 100'000	CHF 75'000	CHF 50'000	CHF 30'000	CHF 200'000	CHF 250'000
Allocation d'hospitalisation	CHF 10 par jour	CHF 10 par jour	CHF 10 par jour				

\* Variante 11 non proposée pour Previsia Plus.

\*\* Paiement limité à CHF 2'500 si l'enfant décède avant l'âge de deux ans et demi et à CHF 20'000 pour tous les contrats si l'enfant décède avant l'âge de douze ans révolus.

## Previsia Maxi

La couverture financière en cas d'accident, optimale pour les travailleurs indépendants.

Les prestations en bref:

- Flexibilité dans le choix des capitaux décès et invalidité
- Possibilité de désigner un bénéficiaire autre que les bénéficiaires légaux
- Hospitalisation en division privée valable dans le monde entier
- Cures et séjours de convalescence jusqu'à CHF 6'000 par cas
- Aide-ménagère en cas d'incapacité de travail
- Dommages matériels remboursés jusqu'à CHF 6'000
- CHF 3'000 par année pour les frais de rattrapage scolaire

### Libre choix intégral du montant des prestations

#### Variantes Adultes (19–65 ans)

Capital décès	de CHF 10'000 jusqu'à CHF 300'000
Capital d'invalidité progressif	de CHF 20'000 jusqu'à CHF 400'000
Allocation d'hospitalisation	de CHF 10 par jour jusqu'à CHF 100 par jour
Indemnité pour perte de gain	de CHF 10 par jour jusqu'à CHF 200 par jour

#### Variantes Seniors (66–75 ans)

Capital décès	jusqu'à CHF 10'000
Capital d'invalidité proportionnel	jusqu'à CHF 30'000
Allocation d'hospitalisation	jusqu'à CHF 10 par jour
Indemnité pour perte de gain	jusqu'à CHF 20 par jour

## Previsia Extra

### Capital et prestations en cas de décès, d'invalidité et d'hospitalisation, à la suite d'un accident.

Les prestations en bref:

- Hospitalisation en division privée valable dans le monde entier
- Capitaux en cas de décès, d'invalidité et d'hospitalisation, à la suite à un accident (Capital d'hospitalisation: CHF 1'000, 2'000 ou 3'000 )
- Indemnité de perte de gain
- Allocation journalière en cas d'hospitalisation
- Frais de chirurgie esthétique jusqu'à CHF 60'000 par cas.
- Dommages matériels remboursés jusqu'à CHF 6'000
- Cures et séjours de convalescence jusqu'à CHF 6'000 par cas
- Aide-ménagère en cas d'incapacité de travail
- CHF 3'000 par année pour les frais de rattrapage scolaire

### Capital

Variantes Adultes (19-65 ans)	1	2	3	4	5		
Capital décès	CHF 20'000	CHF 5'000	CHF 30'000	CHF 50'000	CHF 10'000		
Capital d'invalidité progressif	CHF 100'000	CHF 100'000	CHF 60'000	CHF 100'000	CHF 20'000		
Allocation d'hospitalisation	CHF 30 par jour	CHF 20 par jour	CHF 30 par jour	CHF 30 par jour	CHF 10 par jour		
Indemnité pour perte de gain	CHF 10 à 60 par jour	CHF 10 à 40 par jour	CHF 10 à 40 par jour	CHF 10 à 60 par jour	CHF 10 à 20 par jour		
Variantes Seniors (66-75 ans)	11*	12	13	14	15		
Capital décès				CHF 5'000	CHF 10'000		
Capital d'invalidité proportionnel			CHF 5'000	CHF 10'000	CHF 20'000		
Allocation d'hospitalisation		CHF 10 par jour					
Variantes Enfants (0-18 ans)	6	7	8	9	10	16	17
Capital décès**	CHF 5'000	CHF 3'000	CHF 3'000	CHF 3'000	CHF 3'000	CHF 10'000	CHF 10'000
Capital d'invalidité progressif	CHF 150'000	CHF 100'000	CHF 75'000	CHF 50'000	CHF 30'000	CHF 200'000	CHF 250'000
Allocation d'hospitalisation	CHF 10 par jour	CHF 10 par jour	CHF 10 par jour				

\* Variante 11 non proposée pour Previsia Extra.

\*\* Paiement limité à CHF 2'500 si l'enfant décède avant l'âge de deux ans et demi et à CHF 20'000 pour tous les contrats si l'enfant décède avant l'âge de douze ans révolus.

### Capital en cas d'hospitalisation pour Previsia Extra uniquement

Capital à choix versé au maximum une fois par année civile et une seule fois par événement assuré.  
 Adulte: CHF 1'000, CHF 2'000 ou CHF 3'000  
 Enfant: CHF 1'000 uniquement